

DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE

Français professionnel de 1^{er} niveau

2020

Organisme mandataire :

CESAM 24 avenue de Stalingrad
21000 DIJON

Lieux de la formation :

13 rue J. Cellierier 21000 DIJON

Accessibilité Handicap: selon site
Réf. Handicap : Catherine Nouvellet
cnouvellet@cesamformation.org

Dates de formation :

Dispositif permanent, inscription possible à tout moment

Intensivité et durée du parcours individualisées au regard des besoins

Public

Toute personne présentant le besoin de développer ses compétences en langue française en contexte professionnel, et/ou visant l'accès à un premier niveau de certification

→ **Inscription** : demande à faire auprès du centre social ou du CESAM

→ **Financement** : formation gratuite, financée par : Etat, Dijon Métropole et (selon quartier) : Villes de Dijon, Longvic, Talant, Chenôve



Conditions d'accès

Etre disponible pour participer au cours de français chaque semaine, hors vacances scolaires

Objectifs

Rendre les participants aux ASL autonomes dans leur environnement, qu'il relève des sphères publique, culturelle, citoyenne, personnelle ou professionnelle, par une meilleure maîtrise de la langue française.

Méthodes pédagogiques

- Echanges
- Exercices linguistiques
- Visites, sorties
- Ateliers d'informatique
- Rencontres

Contenu - Déroulement

Les ASL permettent de développer les compétences langagières à l'oral et à l'écrit, dans différents champs :

- Sphère publique: école, mairie, droits sociaux, transports
- Sphère culturelle : activités, loisirs, culture, art
- Sphère citoyenne : Ecole et ses valeurs, République et démocratie, institutions administratives, environnement
- Sphère personnelle : emploi, logement, banques, commerces, santé et espaces de soin, auto-école, poste, calendrier

Les contenus sont abordés selon une logique progressive, selon les étapes suivantes :
Découverte, exploration, appropriation.

Abordés de façon très concrète, ces contenus sont présentés selon des modalités très actives qui sont mises en œuvre tout au long du parcours : rencontres, témoignages, sorties, visites...

Suivi et évaluation

Suivi en formation :

Le suivi est réalisé par le référent, interlocuteur unique qui suit le participant tout au long de son parcours.

Modalités d'évaluation : positionnement initial au démarrage (plateforme de positionnement VIA), évaluation en cours de formation (évaluations formatives), évaluation finale proposée à la sortie.

Sanction : Attestation de compétences en fin de parcours faisant apparaître le niveau linguistique atteint (grille CECRL) ainsi que les compétences sociales, la certification visée le cas échéant, la suite de parcours envisagée.

Equipe pédagogique

Encadrement :

Anne MORIZE – Coordinatrice Pôle Linguistique
Evgenia ROBIN – Pilote de parcours linguistiques

Formateurs linguistiques :

Une équipe de formateurs et de formatrices formés à la démarche pédagogique mise en œuvre sur les actions socialisantes à composante langagière et dotées d'une expérience significative sur ce type d'actions.

Tarif - Règlement

Gratuité de la formation